

[Text]

Mr. MacGuigan: That is possible. I do not anticipate that it will happen in the next few weeks, but beyond that it is very hard to say.

Mr. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Roche.

Mr. Roche: Mr. Chairman, one is torn in putting questions to the minister, whether long-range or short-range, because of the nature of our work, but I guess we will not be reporting until the end of the year. We are interested in the minister's sense of direction in his own responsibility. But trying to balance things out, please permit me to put three questions to the minister.

The first concerns the real reason for our committee's work. As I look at our relations with Latin and Central America, there are three principal areas of concern: trade, development and human rights. You can correct me if there are larger areas, but those seem to me to be the three. In trade, only 5 per cent of Canada's trade is with Latin America. Development, only 8 per cent of our development assistance goes to Latin America. Those are rather small figures for calling upon a whole committee to look at our relations. Perhaps we ought to expand both. But it seems to me the third area of human rights is a cause of deep concern considering especially the consistent reports of Amnesty International with respect to the gross violations of human rights in Latin America; they ought to be a source of concern to Canadians in our hemispheric relations with the Latins.

• 2125

The minister will be well aware of the rejection of Mr. Lefever by the U.S. Senate Committee on Foreign Relations by a vote of about 13 to 4 for confirmation because of what he had projected with respect to his view of how American policy ought to be directed to human rights in Latin America and elsewhere. I do not think I would do Mr. Lefever injustice when I say that he was imaged as attacking violations of human rights in our ostensible enemies in the world and condoning violations of human rights in our ostensible friends, and many of our friends are in Latin America.

I do not want to set up Mr. Lefever too much but it is an interesting point of reference with respect to the attitude of the Canadian government to the violations of human rights, particularly as we are seeing them in Latin America today. So, allow me, Mr. Chairman, to ask the minister, what his view is respecting Canada's attitude toward the governments of Latin America that are seriously impairing human rights, even though they may be our friends? What is the Canadian government's policy toward those governments? Do they intend to take a loud or a soft approach and protest publicly or to try to work quietly?

[Translation]

M. MacGuigan: C'est possible. Elle n'aura vraisemblablement pas lieu au cours des prochaines semaines, mais je ne puis me prononcer pour une période ultérieure.

M. Robinson (Etobicoke-Lakeshore): Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Roche.

M. Roche: Monsieur le président, on hésite à poser des questions au ministre, qu'elles portent sur le court terme ou le long terme, en raison de la nature de notre travail, mais je pense que nous ne ferons pas de rapport avant la fin de l'année. Nous nous demandons comment le ministre conçoit sa propre responsabilité. Mais pour mettre le tout en perspective, permettez-moi de poser trois questions au ministre.

La première porte sur la raison profonde du travail du Comité. Dans nos relations avec les pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine, il me semble distinguer trois grandes questions préoccupantes: le commerce, le développement et les droits de la personne. Peut-être n'êtes-vous pas d'accord sur ces secteurs, et j'aimerais que vous me le fassiez savoir, mais c'est ainsi que m'apparaît la situation. En matière de commerce, 5 p. 100 seulement du commerce canadien se fait avec l'Amérique latine. En ce qui concerne le développement, 8 p. 100 seulement de notre aide au développement est destiné à l'Amérique latine. Ce sont là des chiffres plutôt faibles, qui ne semblent pas justifier la convocation d'un comité entier pour examiner nos relations. Peut-être devrions-nous penser à faire porter notre effort sur ces deux secteurs. Mais il me semble que le troisième, celui des droits de la personne, est particulièrement préoccupant, en particulier si l'on tient compte des rapports que publie régulièrement Amnesty Internationale sur les graves enfreintes aux droits de la personne en Amérique latine. Ce sont des éléments perturbateurs dans les relations entre le Canada et les pays d'Amérique latine.

Le ministre est certainement au courant du fait que le comité du Sénat des États-Unis sur les relations étrangères a rejeté la candidature de M. Lefever par un vote de 13 à 4, en raison des idées de ce dernier sur l'orientation de la politique américaine à l'égard des droits de la personne en Amérique latine et dans d'autres pays. Je ne crois pas porter préjudice à M. Lefever en disant qu'il a été peint comme s'attaquant aux violations des droits de la personne chez nos ennemis et fermant les yeux sur la violation des droits de la personne chez nos amis, et nous comptons beaucoup d'amis en Amérique latine.

Je ne veux pas donner trop d'importance à M. Lefever, mais il constitue un point de référence intéressant quant à l'attitude du gouvernement canadien à l'égard des violations des droits de la personne, en particulier comme nous les percevons maintenant en Amérique latine. Permettez-moi donc, monsieur le président, de demander au ministre comment il envisage l'attitude du Canada à l'égard des gouvernements d'Amérique latine qui portant gravement atteinte aux droits de la personne, même s'il s'agit de gouvernements amis? Quelle attitude de gouvernement canadien compte-t-il adopter à l'égard de tels gouvernements? Le gouvernement compte-t-il intervenir fer-